

HABILITATION ÉLECTRIQUE

LIEU DE FORMATION

INSTITUT SUPERIEUR DES METIERS DE LA PISCINE

Boulevard Léon Martin
85000 LA ROCHE SUR YON

PUBLIC CONCERNÉ

Salarié, dirigeants et créateurs d'entreprise des Métiers de la Piscine

EFFECTIF

MINI : 4 stagiaires

MAXI : 8 stagiaires

PRÉ-REQUIS

Expérience régulière dépannage et installations du domaine de l'électricité ou formation niveau 1 installation et dépannage

DURÉE / DATES

2 jours – 14 heures

Dates : Jeudi 17 et vendredi 18 novembre 2022

Ou Jeudi 16 et vendredi 17 février 2023

Ou Jeudi 16 et vendredi 17 mars 2023

Horaires : 8h30-11h45 / 12h45-16h30

COÛT DE LA FORMATION

Coût par stagiaire : 490 € nets de taxe

MATÉRIEL À PRÉVOIR POUR LA FORMATION

Matériel pour prise de notes selon équipement du stagiaire

Équipements de Protection Individuels (EPI)

Chaussures de Sécurité

INFOS ET INSCRIPTION

Ligne directe inscriptions : 02 51 62 78 70

contact-ismp85@btpcfa-pdl.com

www.ismp-vendee.com

OBJECTIFS

Valider l'habilitation électrique BR conformément à la norme NFC 18-510

CONTENU

Habilitation électrique :

- ✓ Les dangers de l'électricité
- ✓ Les mesures de protection
- ✓ Limites, zones et opérations liées
- ✓ Les équipements de protection
- ✓ Travaux hors tension
- ✓ Interventions
- ✓ Les habilitations et les acteurs
- ✓ Procédure en cas d'accident ou d'incendie
- ✓ Travaux pratiques et interventions sur les installations réelles et pédagogiques du champ professionnel

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Encadrement pédagogique : Monsieur Pierre BERNARD, Formateur professionnel qualifié et expérimenté dans les métiers de l'électricité.

Moyens matériels : Salle équipée d'un vidéoprojecteur, atelier professionnel munis de :

- Equipements adaptés au secteur de la piscine
- Armoires électriques

Moyens pédagogiques : Approche théorique, mise en pratique et réalisation d'exercices tout au long de la formation. Un livret d'habilitation électrique sera remis lors de la formation.

SUIVI ET ÉVALUATION

Suivi pédagogique : Sans objet

Modalités de suivi de l'exécution : Feuille de présence

Modalités d'évaluation : QCM portant sur la connaissance des risques électriques et la réglementation – Evaluation pratique lors d'une mise en situation sur une installation.

Sanction : Attestation de formation individuelle mentionnant les objectifs pédagogiques (article L.6353-1 du Code du Travail) accompagnée d'un document de recommandation pour l'attribution d'un titre d'habilitation